



## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1363 – 46<sup>e</sup> année – Décembre 2023

Dans ce numéro :

Calendrier du mois : .....	1	À noter déjà.....	6
Editorial .....	2	Vos contributions.....	6
Vie de la paroisse.....	3	Nous trouver, nous contacter .....	7
Autour de nous.....	5		

### Calendrier du mois

<b>Vendredi 1er décembre</b>	<i>Préparation du Marché de Noël</i> par le groupe Saint-Marc de 10 à 16h. Repas tiré des sacs.  <i>Groupe de prière Zoom</i> de 20h à 20h30
<b>Samedi 2 décembre</b>	<i>Marché de Noël</i> ouvert au public de 10 à 18h
<b>Dimanche 3 décembre</b>	<i>1<sup>er</sup> dimanche du temps de l'Avent</i> <i>Esaïe 63, 16 à 64, 8 ; 1 Corinthiens 1, 3-9 ; Marc 13, 33-37</i> <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck
<b>Samedi 9 décembre</b>	<i>Marché de Noël</i> ouvert au public de 10 à 18h
<b>Dimanche 10 décembre</b>	<i>2<sup>e</sup> dimanche du temps de l'Avent</i> <i>Esaïe 40, 1-11 ; 2 Pierre 3, 8-14 ; Marc 1, 1-8</i> <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur Jean-Claude Deroche
<b>Mercredi 12 décembre</b>	<b>Conseil presbytéral</b> à 20h30 avec le pasteur Jean-Claude Deroche
<b>Dimanche 17 décembre</b>	<i>3<sup>e</sup> dimanche du temps de l'Avent</i> <i>Esaïe 61, 1-11 ; 1 Thessaloniens 5, 16-24 ; Jean 1, 6-8 &amp; 19-28</i> <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Philippe Delavallée.  <b>Fête de Noël des enfants</b> à 17h présidée par le pasteur Jean-Claude Deroche suivie d'un goûter
<b>Dimanche 24 décembre</b>	<i>4<sup>e</sup> dimanche du temps de l'Avent</i> <b>Pas de culte</b> à 10h30 exceptionnellement <i>Esaïe 9, 2-7 ; Tite 2, 11-14 ; Luc 2, 1-20</i>
<b>Dimanche 24 décembre</b>	<b>Culte de la nuit de Noël</b> à 19h en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur Jean-Claude Deroche
<b>Lundi 25 décembre</b>	<i>Esaïe 52, 7-10 ; Hébreux 1, 1-6 ; Jean 1, 1-18</i> <b>Culte solennel de Noël</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck
<b>Dimanche 31 décembre</b>	<i>1<sup>er</sup> dimanche après Noël</i> <i>Genèse 15, 1-6 &amp; 21, 1-3 ; Hébreux 11, 8-19 ; Luc 2, 22-40</i> <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck

## Editorial : 2027

Le millésime 2027 apparaît fréquemment dans nos échanges actuels à Saint-Marc ! il s'agit bien sûr de l'année prévue pour l'ouverture, à nos portes, de la station de métro « Massy Opéra », et de nous y préparer pour revivifier l'activité paroissiale dans un cadre plus ouvert vers la vie de nos voisins massicois et des passagers de la future ligne 18. Une démarche de plus d'un an a conduit à préparer et soumettre aux paroissiens un questionnaire sur leurs vœux et suggestions dans cette perspective, à le dépouiller puis, le 15 octobre dernier sous la forme d'une « assemblée d'église » à l'issue du culte, à en dégager les conclusions. Ces dernières sont résumées dans un feuillet disponible à l'église : vers où nous orientent-elles ?



Il y a consensus, ce me semble, sur de nombreux points, qui méritent d'être mentionnés sous la forme de cet éditorial :

- Nous sommes une petite communauté désireuse de vivre, de témoigner, et de trouver la voie d'un renouvellement.
- L'opportunité de l'ouverture de la station de métro nous oblige à agir, parce que nous sommes chrétiens, appelés par le Christ à être « église de témoins ».
- Dans notre environnement déchristianisé, les formes de la louange et du témoignage doivent se renouveler. Nous devons nous souvenir que le domaine spirituel et la diaconie (le service du prochain dans le besoin) vont de pair dans le message évangélique. Même si la loi française limite les associations culturelles comme notre ACEPU à l'exercice du culte, la coopération avec des associations de bienfaisance est possible : nous avons l'AESMMA pour cela. Nos projets concernent donc le domaine spirituel et aussi le domaine diaconal.
- Sur le plan diaconal, nous devons rechercher la bonne façon de rendre service autour de nous en utilisant les moyens dont nous disposons, c'est-à-dire un bâtiment bien situé et dont certains locaux sont assez disponibles. Distribuerons-nous des plateaux repas, proposerons-nous des séances d'alphabétisation ? Une réflexion, en dialogue avec les services municipaux, sur les formes nouvelles de service à caractère social que nous pourrions y déployer s'impose.
- Au plan spirituel, si la continuité de notre culte dominical dans sa forme actuelle ne fait aucun doute, nous devons introduire de nouvelles activités qui soient autant d'opportunités proposées à nos voisins massicois. Certaines ne prendront tout leur sens qu'en 2027, d'autres doivent débiter sans tarder pour nous mettre en marche et, si Dieu le veut, entraîner avec nous d'autres personnes de bonne volonté : réunions de prière « façon Taizé », cultes ou autres réunions « café-croissant » ou simple ouverture de l'église aux passants avec une présence amicale et prête à l'écoute, et – sur demande seulement – à la prière et à la lecture biblique ? Essayons sans tarder, car d'ores et déjà plusieurs bonnes volontés se sont fait connaître. En outre, l'Eglise est un lieu de louange par la musique et le chant ; à part la chance que nous avons que nos cultes soient accompagnés par des organistes bénévoles de talent, les compétences musicales sont devenues moins nombreuses au fil des ans, et une carence est ressentie. Réfléchissons à la façon de trouver de l'aide extérieure, peut-être en accueillant des musiciens en quête de lieux pour se retrouver, s'exercer et faire profiter notre paroisse de leur activité.
- Notre bâtiment, l'église Saint-Marc, a vieilli, il a besoin de jouvence, et la façon dont il pourrait s'ouvrir mieux vers la station de métro et ses utilisateurs doit être pensée. La réflexion appuyée par des



architectes et la recherche de financements sont une tâche importante à tous points de vue, à aborder dès maintenant : le départ est donné !

Sur le territoire de l'agglomération de Paris-Saclay, plusieurs autres paroisses de notre église sont ouvertes au dialogue pour partager des activités nouvelles, ce qui constitue encore une autre piste à explorer. Bien sûr, tout cela ne pourra se faire sans pasteur ou peut-être, dans un premier temps, sans un desservant missionnaire qui nous soit affecté. Pour une communauté de petite taille, voilà un programme ambitieux et ciblé : mettons-nous à l'œuvre, et écoutons dans la prière vers où nous entraîne le souffle de l'Esprit Saint !

Pierre Chavel

## Vie de la paroisse

### Retransmission des cultes

Un simple clic sur le bouton de notre page d'accueil vous donnera accès au culte (l'hôte Zoom vous fera entrer en réunion). Vous pouvez aussi, depuis Zoom, rejoindre la réunion au n° 829 2205 7587. En cas de problème, téléphoner au 06 78 12 13 80.

### Dans nos familles

- Naissance de Rachel, le 23 novembre à Bordeaux au foyer d'Arthur Amstutz et de son épouse Morgane. Toutes nos félicitations aux parents et nous y associons Paul et Nicole. Que Dieu se penche sur cette petite-fille et toute sa famille.
- Vous contactez des membres de la paroisse isolés, par téléphone ou lors d'une visite amicale. Ne pas hésiter à donner des nouvelles de ces personnes au cours des annonces hebdomadaires ou pour l'inclure dans la FIP. Ainsi toute la paroisse garde le lien avec ses membres.
- Ainsi, des contacts téléphoniques ont été pris auprès de Nicole, de Madeleine et d'André : les nouvelles sont rassurantes. Nous prions pour tous les membres de la paroisse ou amis éloignés pour diverses raisons et nous leur souhaitons de joyeuses fêtes de Noël.

### Visite paroissiale, étude biblique, groupe de prière et groupe de maison

Les activités paroissiales s'adressent à tous. Si vous êtes intéressés par l'une d'elles, contactez [mar-tine.aggerbeck@gmail.com](mailto:mar-tine.aggerbeck@gmail.com) ou 07 55 62 00 80 ou toute personne de la paroisse que vous connaissez.

- Si vous souhaitez recevoir une visite paroissiale, contactez-nous. Nous reviendrons vers vous pour choisir une date.
- Le groupe de prière se réunira le **1<sup>er</sup> décembre** de 20h à 20h30 afin de partager ses sujets de prière en utilisant la même procédure que pour accéder au culte (se connecter via le site de la paroisse).
- Le groupe de maison par Zoom reprendra en janvier 2024.
- L'étude biblique en présentiel du dimanche reprendra en janvier 2024.

### Ecole biblique et KT

Les enfants préparent activement la fête de Noël fixée au 17 décembre à 17h, suivie d'un goûter. Merci au pasteur Deroche qui a accepté de la présider. Venez nombreux vous associer à cette fête avec l'allumage du sapin à la nuit tombée.

Contacts : Noëlle Genavre (06 62 67 09 43 ou [ngenavre@free.fr](mailto:ngenavre@free.fr))  
Franck Bakouo (06 50 25 78 45 ou [dkputt@hotmail.fr](mailto:dkputt@hotmail.fr))

### Abonnement 2023 à Paroles Protestantes

L'abonnement au journal mensuel de Paroles Protestantes (édition de Paris) pour l'année 2024 peut être versé par l'intermédiaire de la paroisse (abonnement avec tarif préférentiel moins cher). Si vous êtes déjà abonné et que vous souhaitez maintenir votre abonnement, merci de remplir le bulletin présent sur la table de presse ou qui vous sera transmis et de payer (par virement, chèque à l'ordre d'ACEPU Saint-Marc ou en espèces). Renseignements auprès de la trésorière. **Le coût reste inchangé (38 euros si vous passez par la paroisse).**

### Compte rendu de la réunion du Conseil presbytéral (CP) du mercredi 7 novembre 2023

La réunion a lieu en mode hybride, présentiel et visioconférence (présents : Mmes Martine Aggerbeck, Rachel Idangar, MM. Paul Amstutz, Franck Bakouo, Pierre Chavel, Tilman Drüeke, Patrick Genavre, Philippe Moucan, excusé : le pasteur Jean-Claude Deroche).

1. **Prière d'accueil** par Martine Aggerbeck.
2. **Approbation du CR du CP du 12 octobre** : à l'unanimité sous sa dernière forme.
3. **Vie de la paroisse : point catéchisme** (avec Noëlle Genavre invitée pour ce point)  
Fête de Noël des enfants : elle aura lieu le 17 décembre à 17h. Elle sera présidée par le pasteur Deroche. Elle sera suivie du traditionnel goûter offert en fin de séance.

Nous avons décidé que les encadrants du catéchisme doivent être au moins deux ; c'est particulièrement vrai pour le groupe des petits, qui a tendance à être indiscipliné. Killian, Lenny et Mathis se relayeront pour jouer le rôle de la deuxième personne auprès de Noëlle. Guillaume, le papa de Tahiry, peut aussi ponctuellement proposer son aide mais il vient pour le culte, pas pour aider au catéchisme. L'effectif potentiel du groupe des petits est 13.

Avec les grands (effectif potentiel = 4), Franck poursuit l'utilisation d'Effervescence et cela se passe bien.

Le pasteur Deroche s'entretiendra le 19 novembre avec les catéchètes et établira le contact avec les catéchumènes de 1<sup>e</sup> année. Il est d'accord pour que le crédit documentation de la paroisse soit dédié à la documentation nécessaire au catéchisme en l'absence de pasteur.

#### 4. Point financier

Le point financier à fin octobre est dans la FIP n° 1362 de novembre avec un déficit de 2 373 euros par rapport au prévisionnel.

Le Conseil Régional a observé une forte augmentation des charges salariales et ne peut arriver à équilibrer le budget 2024 qu'en demandant une augmentation de l'ordre de 20 000 €, ce qui revient à 5% d'augmentation des contributions des paroisses. Il a fait parvenir aujourd'hui un courriel à ce sujet à tous les conseillers presbytéraux, et ce document figurera également dans les documents pré-synodaux. Après discussion et compte-tenu des ressources prévisibles en 2024, le CP décide de suivre la demande d'augmentation de 5%, soit 1 380 €, par rapport au montant initialement annoncé.

#### 5. Point patrimoine

Patrick Genaivre détaille le rapport.

**Projet d'aménagement des locaux** : L'équipe-projet constituée de Lon et Patrick s'est mise au travail. Avec l'aide de Mme Béal, elle examine les devis des architectes et reprendra contact avec eux.

Le label « Patrimoine d'intérêt régional » peut être demandé en déposant un dossier auprès de la région. En cas de réponse favorable, des subventions régionales peuvent être accordées (à hauteur de 30% du coût des travaux). Le CP approuve la proposition de déposer ce dossier de demande de label Patrimoine d'intérêt régional. Résultat du vote : unanimité. Cela impliquera la nécessité de demander la signature du président du consistoire propriétaire. Patrick recontactera le CP de la paroisse de Rueil-Malmaison, qui a déjà obtenu le label.

**Tableau de commande des cloches** : malgré un dysfonctionnement mineur, il ne sera pas changé (coût de plus de 1 300 €).

Copropriété du presbytère : l'AG du 17 octobre a voté le changement de syndic. Le dossier d'amélioration des performances énergétiques reste à l'étude ; il est difficile de prévoir quand il sera adopté. Il y aura un audit énergétique appartement par appartement.

**Maintenance** : Bloc feu est intervenu pour remplacer le bloc de secours défectueux.

**Location temporaire de l'appartement** : une étudiante est installée dans l'appartement de la paroisse depuis le 1<sup>er</sup> novembre ; suivant le lieu de son stage de fin de M2, elle restera jusqu'à fin février ou jusqu'à fin juillet ; elle est française et elle a la caution de sa mère. Pour accueillir d'autres locataires en colocation, des étudiants étrangers accueillis à Paris-Saclay pour un semestre, de février à juillet, il manque des éléments d'ameublement (notamment lits et bureaux). L'appartement est en état mais il faudrait remplacer le robinet thermostatique de la douche.

**Voiture paroissiale** : après avoir changé la batterie et rechargé le « booster », Philippe Moucan a démarré la voiture. Il va procéder à l'entretien nécessaire pour pouvoir envisager le passage au contrôle technique, si l'acheteuse potentielle confirme son intérêt. Philippe a renvoyé le papier d'assurance à l'assureur pour avoir le droit de la conduire.

#### 6. Vie d'Église

**Calendrier de desserte** : mise à jour du tableau.

**Église verte** : les paroisses membres doivent désormais verser une cotisation.

**Œcuménisme** : proposition de concert de Noël : la proposition par une personne extérieure à la paroisse est que les paroisses chrétiennes de Massy organisent un concert choral le 17 décembre après-midi, mais nous n'avons pas de chorale, et ce sera la fête de Noël des enfants. Martine répondra à la personne qui est à l'initiative de ce projet.

**Prière ou lettre exprimant notre compassion pour les victimes du conflit Israël/Hamas dans le cadre du « Collectif Abraham » ?** : le CP craint d'avoir du mal à trouver un ton juste et qui sera accepté par les communautés juive et musulmane ; peut-être commencer par consulter d'autres communautés chrétiennes ? Martine prendra un contact auprès des baptistes.

### 7. Saint-Marc 2027

Le dossier que nous devons constituer pour « Saint-Marc 2027 » (ou plutôt les dossiers !) porteront largement sur l'aspect immobilier. Mais leur raison d'être principale est l'ouverture du métro de la ligne 18 face à notre église. La dimension du témoignage doit donc y apparaître : pouvons-nous envisager d'accueillir un pasteur missionnaire (donc, sur poste temporaire de 2 ou 3 ans, hors budget de l'ILP) ?

### 8. Question diverse

Renouvellement du CP en 2024 : deux personnes, Tilman et Martine, arriveront en 2024 au terme de trois mandats consécutifs. En principe, ils doivent quitter le CP mais une dérogation exceptionnelle est possible. Tilman et Martine n'envisagent pas de demander une dérogation pour un mandat supplémentaire. Martine a indiqué être prête à aider si besoin, en particulier pour les aspects de communication (FIP, Paroles Protestantes, site WEB).

### 9. Prière de clôture.

## Mot de la trésorière

Comme le graphique le montre, le retard des dons fin novembre est acceptable (1 728 euros) par rapport à la prévision des dons nominatifs réguliers. Merci encore une fois à tous ceux et toutes celles qui se mobilisent pour témoigner de l'Évangile et pour assurer l'entretien de nos bâtiments. Comme vous le lirez dans le CR du CP et dans le point synode, la cible 2024 à la Région a été augmentée fortement pour tenir compte de l'inflation et permettre des comptes équilibrés au niveau régional.

Martine Aggerbeck, trésorière de la paroisse



## Autour de nous

### Retour sur le synode de l'Inspection luthérienne de Paris (ILP)

Les synodes des Régions parisiennes luthérienne et réformée se sont tenus dans les locaux des Diaconesses de Reuilly du 10 au 12 novembre avec des sessions communes et des sessions spécifiques. Environ 200 personnes étaient présentes. Tous les temps liturgiques (aumôneries et culte de fin de synode) étaient communs ainsi que le travail sur le thème synodal « Mission de l'Église et Ministères », d'abord pour des travaux dans 10 groupes puis pour la réunion plénière, puis en soirée une conférence autour de la Concorde de Leuenberg par les professeurs Frédéric Chavel et Enrico Benedetto. Les travaux spécifiques de la Région luthérienne incluaient en particulier : i) le message de l'Inspecteur ecclésiastique Laza Nomenjanahary et le rapport du Conseil Régional, ii) les « vœux » présentés par les délégués synodaux selon des conditions précises et leur discussion, iii) la présentation du texte préparé par les rapporteurs du thème synodal et la discussion pour le modifier, iv) la prise de parole de différentes instances (Mission jeunesse, Mission Intérieure, Comité Paris-Munich et Entraide

luthérienne). Ont été présentés puis votés : i) le compte financier 2022, ii) le budget 2024, iii) les décisions financières afférentes et iv) les vœux. L'état des comptes 2023 a été présenté mais sans vote puisque l'exercice n'est pas terminé.

### **Quelles décisions des 2 synodes affectent notre paroisse, la Région luthérienne de Paris (ILP) et l'EPUDF ?**

- I. Le trésorier régional, Pierre Chavel, a expliqué que les propositions des cibles des paroisses de l'ILP pour 2024 ne permettraient pas d'équilibrer le budget avec notre effectif pastoral actuel. Cela résulte en particulier de l'augmentation des coûts salariaux (pasteurs et laïcs) en lien avec l'inflation. La semaine avant le synode, les conseillers presbytéraux de toutes les paroisses avaient reçu une lettre demandant un effort supplémentaire pour espérer un budget équilibré. **L'augmentation proposée était de 5% par rapport aux propositions des paroisses.**  
**Pour Saint-Marc de Massy, la cible pour la région que le Conseil presbytéral du 12 octobre avait proposée était de 27 500 € pour la « cible principale ». Il nous était demandé une augmentation de 1 380 € qui a été acceptée et votée lors du Conseil presbytéral du 7 novembre, portant la « cible principale » à 28 880 €. Il faudra donc une mobilisation des paroissiens pour honorer cette hausse en 2024.**  
**Pour la Région ILP dans son ensemble, la hausse demandée par le trésorier pour éviter un déficit correspond à 20 000 €, la plupart des paroisses ont accepté d'augmenter leur cible lors du synode mais certaines devaient encore en référer à leurs Conseils presbytéraux. Il y a bon espoir que la somme globale demandée soit atteinte et permette un budget 2024 à l'équilibre. Que se passerait-il si ce n'était pas le cas ? Dans cette éventualité le nombre de postes pastoraux devrait être revu à la baisse dès que possible.**
- II. Le synode luthérien a voté les vœux proposés à l'exception d'un concernant les projets missionnaires en paroisse. Il a ainsi demandé : i) que les séances du synode soient raccourcies ; ii) que le modérateur synodal de l'année N+1 soit élu en fin de synode de l'année N ; iii) que la Région réformée « installe » les prédicateurs laïcs comme la Région luthérienne lors du culte qui clôture le synode ; iv) que le rythme des thèmes synodaux nationaux, actuellement annuel, devienne biennal ; v) que la possibilité d'utiliser en cas de besoin particulier la visioconférence pour la tenue des réunions des conseils presbytéraux soit autorisée par leur statut.
- III. **Pour l'EPUDF au niveau national, les délégués synodaux des 2 Régions ont été opposés à la création de commissions spécifiques dans le cadre de la création possible de nouveaux ministères et ont indiqué qu'il est préférable que la commission des ministères déjà existante soit en charge des nouveaux ministères qui pourraient être créés dans l'avenir. Elles ont approuvé la proposition d'introduire un ministère de « diacre », qui existait autrefois dans l'église luthérienne mais n'était pas mis en place jusqu'à présent dans l'EPUDF. Ces diacres pourront être soit rémunérés, soit bénévoles : les deux cas sont explicitement prévus, mais dans le premier cas il restera à débattre du montant du salaire. Il appartient aussi à l'EPUDF de s'emparer ou non du vœu formulé par la Région luthérienne sur la reconnaissance des prédicateurs régionaux.**

### **À noter déjà ...**

- **Reprise de l'Ecole du dimanche** le 7 janvier dans les conditions décrites dans le CR du CP. Pour la reprise des apéritifs ce même jour, il est proposé de partager **des galettes des roi** ce qui réunira grands et petits.
- **Semaine de prière pour l'unité des chrétiens.** La célébration œcuménique pour Massy se tiendra le **26 janvier 2024** à Saint-Marc à 20h30 et sera suivie d'un pot de l'amitié.
- **Réunion exceptionnelle des Entraides des paroisses de l'Inspection luthérienne de Paris avec l'Entraide luthérienne le samedi 27 janvier 2024** dans la paroisse de Bon Secours (20 rue Titon, Paris 11<sup>ème</sup>).
- **Formation « Parole d'Eglise »** : les dates du samedi 2 mars et du samedi 23 mars 2024 sont prévues pour les paroissiens qui se sont déclarés intéressés, et qui seront donc répartis en deux groupes.

### **Vos contributions**

*N'oubliez pas que vous aussi, comme tout lecteur, vous pouvez proposer une tribune libre ... sur un sujet de votre choix, sérieux... ou non ! ou une contribution au **Courrier des lecteurs** pour faire connaître votre réaction à un article de la FIP qui vous aura interpellé.*

## Nous trouver – nous contacter

### Presbytère

6, Allée du Japon – 91300 Massy  
06 78 12 13 80 (P Chavel président)  
Adresse électronique :  
[epudf.saintmarc.massy@gmail.com](mailto:epudf.saintmarc.massy@gmail.com)

### Église Saint-Marc

Angle Place Antoine de St-Exupéry/rue des Anglais  
(en contrebas de l'opéra, devant la future station de métro)  
<https://www.saintmarcdemassy.org/>  
You Tube : [lesquestionsdelafoi](#)

### Offrandes à la paroisse (ACEPU) :

- par chèque à l'ordre de : *ACEPU St-Marc*
- en espèces dans une enveloppe déposée au cours du culte dominical ;
- par virement ponctuel ou permanent (demander un RIB à la trésorière).

Si possible, merci d'éviter le « don en ligne » qui génère des frais pour la paroisse. Il s'utilise comme pour un achat par carte bancaire, en cliquant sur le bouton sur notre site web.

Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.



Miniature d'un missel du XIVe siècle illustrant l'introït du premier dimanche de l'Avent.